

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AOUT 2020
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES D'EMBRUN**

Présents : ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, ROMMENS Sophie, SCARAFAGIO Stéphane GANDOIS Jean-Pierre, MICHEL Christine, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, MARROU Jehanne, VIOSSAT Marc, CANTON-RAPUC Claire, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, MAILLARD Laurent (arrivé à 18h10), ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents :

Absents excusés : MAXIMIN Christine représentée par Monique FARNAUD
MELMONT Jean-Marie représenté par Alain DI FRANCO
BARRAL Jean-Marie donne pouvoir à Noëlle ROUX
PEYRON Michel donne pouvoir à Béatrice ZAPATERIA
NICOLAS Nathalie donne pouvoir à Chantal EYMEOD
COULOUMY Christian donne pouvoir à Marc AUDIER
DIDIER Alexandre donne pouvoir à Christian PARPILLON
SARDY Claire donne pouvoir à Jehanne MARROU
CEARD Audrey donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 h02.

Nomination du secrétaire de séance : Monique FARNAUD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.

BUDGET ANNEXE : REGIE ASSAINISSEMENT :

➤ RAPPORT N° 2020/124 : 9.1 Autres domaines de compétence : Attribution du marché de travaux de reconstruction des stations d'épurations du Serre et des Bouteils sur la Commune de Puy-Sanières.

Marc AUDIER présente la délibération. Il rappelle que cette délibération a fait l'objet d'un vote en 2019 mais qu'avec le renouvellement de l'exécutif il est nécessaire de délibérer à nouveau (marché supérieur à la délégation de la Présidente).

Bruno PARIS remercie pour la tenue de ce conseil. Il rappelle que l'autofinancement a été transféré à la CCSP lors du transfert de compétence.

Marc AUDIER précise que les travaux devraient être terminés fin novembre début décembre.

Sophie ROMMENS demande pourquoi il est nécessaire de procéder à une reconstruction.

Bruno PARIS précise que la station est sous-dimensionnée malgré les travaux entrepris ces dernières années avec des rejets non conformes. Il en découle l'obligation de reconstruire l'intégralité de l'équipement (développement démographique de la commune).

La délibération est votée à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE : REGIE SMICTOM :

➤ RAPPORT N° 2020/125 : 1.1 Marchés publics : MAPA 2020-03 Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un espace de valorisation des déchets

Pierre VOLLAIRE présente la délibération.

Pierre VOLLAIRE donne des éléments de contexte et explique les intérêts de cette étude pour la réduction des déchets, les usagers du territoire et la collectivité.

La délibération est votée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 14 septembre 2020 à 18 heures.

La séance est levée à 18h16.

Affiché, le **28 AOUT 2020**

La Présidente,



Chantal EYMEOUD

